

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

INGENIEUR CNAM PARCOURS BATIMENT

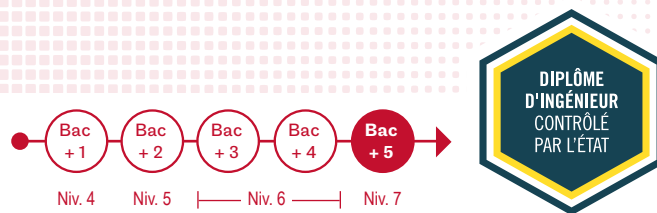
CYC8301A - DIPLOME D'INGENIEUR

HORS TEMPS TRAVAIL

EN ALTERNANCE

VAE

EPN01 - Bâtiment et énergie


180 crédits ECTS
 Diplôme d'ingénieur

Diplôme d'ingénieur Spécialité Bâtiment et travaux publics parcours Bâtiment

 Mention officielle :
 Arrêté du 25/02/2021 - accréditation
 jusqu'au 30/08/2023

Niveau d'entrée requis : niveau 5 (bac+2)

Niveau de sortie : niveau 7 (bac+5)

Modalités d'accès :

- Formation continue HTT
- Contrat de professionnalisation
- VAE / VAPP / VES

NSF : Spécialités pluritechnologiques
génie civil, construction, bois (230)
 Métiers (ROME) :
 F1105 - Études géologiques, F1103 - Contrôle et diagnostic technique du bâtiment, F1204 - Qualité Sécurité Environnement et protection santé du BTP, F1106 - Ingénierie et études du BTP, F1201 - Conduite de travaux du BTP et de travaux paysagers
France Compétences : **RNCP35929**

Certifinfo : 104405

CPF : **333973**

Débouchés :

 Ingénieur chef de projet Bâtiment, Ingénieur d'affaires Bâtiment, Ingénieur travaux, Ingénieur d'études, Ingénieur méthodes, Ingénieur fluides Bâtiment, Ingénieur thermicien Bâtiment, Ingénieur contrôleur technique, Ingénieur recherche et développement, Ingénieur BIM ...
 Entreprises du BTP, bureaux d'études, bureaux de contrôle, sociétés d'ingénierie, sociétés immobilières, services dédiés à la construction, la maintenance, l'exploitation et la déconstruction des bâtiments et des ouvrages de travaux publics, d'aménagement et d'environnement.

Références :

	2021	2020	2019
taux réussite	80%	65%	88%
taux abandon	4%	10%	0%

base : effectifs résidents Réunion

PRESENTATION

Le diplôme d'ingénieur Bâtiment du Cnam permet de monter en compétences scientifiques, techniques et managériales, les techniciens supérieurs du BTP en activité afin de les préparer à l'exercice du métier d'ingénieur BTP. Le diplôme s'adresse également à tous les professionnels du BTP, de l'architecture et de l'immobilier possédant un niveau Licence dans leur domaine. L'ingénieur visé exerce majoritairement les fonctions d'ingénieur d'études et travaux du bâtiment. Il maîtrise un spectre large de compétences relatives à l'ingénierie du bâtiment (fondations, structures, fluides, thermique et énergétique, enveloppes, corps d'état techniques, corps d'état architecturaux). Quel que soit le domaine professionnel, l'ingénieur bâtiment est susceptible d'intervenir dans son domaine d'expertise à toutes les phases du projet de construction, en travaux neufs comme en réhabilitation ; de la conception à la réalisation ; en position de maître d'ouvrage, de maître d'œuvre, d'ingénieur conseil, de contrôleur technique ou d'entrepreneur.

OBJECTIFS

L'ingénieur du Cnam spécialité bâtiment et travaux publics exerce principalement les activités suivantes : gestion de projet, gestion d'affaires, gestion d'équipe, établissement du programme, études préliminaires pour la maîtrise d'ouvrage, chiffrages et prescriptions, études de conception et de faisabilité, modélisation et gestion d'études d'exécution, études de définition des solutions et des méthodes constructives, réponse aux appels d'offre, préparation de chantier, conduite et gestion des travaux, contrôle technique et visa des études et des travaux réalisés, exploitation et maintenance des installations et du bâti, diagnostics et études de solutions techniques de réhabilitation du bâti, diagnostics et études de démantèlement des installations et déconstruction du bâti.

Il assure une veille technologique, participe au cycle d'amélioration continue, à l'innovation technologique et organisationnelle, aux actions de recherche et développement dans le domaine de l'ingénierie concourante, des matériaux, des systèmes constructifs, des systèmes énergétiques et de maîtrise des ambiances dans un contexte de faible impact environnemental.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Publics

Salariés en activité, en projet de transition professionnelle, en reconversion professionnelle, chefs d'entreprise et indépendants, demandeurs d'emploi, jeunes en contrats d'alternance.

Pour les spécificités liées à l'alternance, merci de contacter directement le service Entreprises du Cnam Réunion.

Conditions d'accès

- Etre titulaire d'un diplôme de technicien supérieur BTP (L2, BTS, DUT, DEUST) ;
- Des remises à niveau et/ou des prérequis d'accès à la formation seront à valider en sus selon la nature du diplôme à l'entrée (voir détails page 2) ;
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP), Validation des Etudes Supérieures (VES).

CALENDRIER PREVISIONNEL

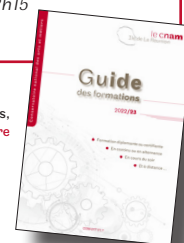
	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 1er juin 2022		
Inscriptions jusqu'au	31/10/22	31/03/23
Début des cours	05/09/22	06/03/23
Fin des cours	10/02/23	21/07/23
Semaine de révisions	semaine du 13/02/23	semaine du 24/07/23
Examens 1ère session	semaine du 20/02/23	semaine du 31/07/23
Examens 2nde session	quinzaine du 21/08/23 au 02/09/23	
Interruption des cours du 19/12/2022 au 06/01/2023 inclus - reprise le 09/01/2023		

DUREE, LIEU ET HORAIRES

- Durée minimale : 3 ans (bac+2) ou 2 ans (bac+3)
- Durée maximale : non spécifié (il n'est pas admis de se présenter plus de 3 fois à l'EICnam)
- Lieu de formation : centre régional du Cnam (LE PORT) et formation à distance depuis l'ENF
- Horaires : du lundi au vendredi de 17h à 21h selon programmation des enseignements en présentiel

RENSEIGNEMENTS

Centre régional du Port
 18 rue Claude Chappe ZAC 2000
 info@cnam.re
 Tél. 0262 42 28 37
 du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15

 pour en savoir plus,
 consultez notre guide : www.cnam.re


PROGRAMME

CYCLE PREPARATOIRE (Tronc commun L3) (1)

	période	enseignements	examens	
ANG330	An.	cours	1	6 ECTS
Anglais professionnel (niveau master)				b
BTP113	S1	cours	1	3 ECTS
Gestion de projet de construction				
BTP117	S1	cours	1	3 ECTS
Chauffage, ventilation, climatisation				
UTC105	S1	cours	1	3 ECTS
Acoustique, Thermique, Mécanique des Fluides				
UTC110	S1	cours	1	3 ECTS
Mathématiques appliquées au BTP				
BTP114	S2	TP	1	3 ECTS
Préparation de chantier				
BTP115	S2	cours	1	3 ECTS
Gestion de chantier				
UTC102	S2	cours	1	3 ECTS
Sciences des matériaux				
UTC103	S2	cours	1	3 ECTS
Résistance des matériaux				
UTC104	-	FOAD	1	3 ECTS
Mécanique des sols				a
BTP116	-	FOAD	1	3 ECTS
Enveloppes du bâtiment				a
BTP120	-	FOAD	1	6 ECTS
Management de projet BIM				a
BTP196	-	FOAD	1	3 ECTS
Innovation et transitions dans le BTP				a
BTP197	-	FOAD	1	3 ECTS
Droit de la construction				a
UAAD83	rapport			0 ECTS
Examen d'admission à l'EICnam				c
UAEP01				9 ECTS
Expérience professionnelle L3				f / c

LEGENDE

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits garantissant la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger.

Parcours bloqué. Les unités d'enseignement ne peuvent pas être choisies à la carte.

Possibilité d'équivalence d'unité d'enseignement.

S1 : semestre 1 / **S2** : semestre 2 / **S1+2** : semestre 1 et 2 / **An.** : unité annuelle

présentiel en soirée

présentiel en journée

100% à distance

cours : modalité hybride organisée en face-à-face pédagogique + webconférences

travaux pratiques (TP) : modalité organisée en face-à-face pédagogique uniquement

formation à distance (FOAD) : modalité organisée entièrement à distance (sauf examens)

examen terminal sur table

production à rendre

évaluation orale

..... coefficient de pondération (compensation possible pour les licences)

CYCLE DE SPECIALISATION (EICnam 1)

	période	enseignements	examens	
BTP106	S1	TP	1	3 ECTS
Béton armé				
BTP118	S1	cours	1	3 ECTS
Systèmes énergétiques du bâtiment				
DSY101	S1	cours	1	6 ECTS
L'organisation et ses modèles				
BTP108	S2	TP	1	3 ECTS
Constructions bois				
BTP109	S2	cours	1	3 ECTS
Fondations				
BTP119	S2	cours	1	3 ECTS
Électricité du bâtiment				
BTP107	-	FOAD	1	3 ECTS
Constructions métalliques				a
BTP111	-	FOAD	1	3 ECTS
Thermique du bâtiment				a
BTP112	-	FOAD	1	3 ECTS
Acoustique du bâtiment				a
BTP121	-	FOAD	1	3 ECTS
Bâtiment intelligent / Smart Building				a
BTP198	-	FOAD	1	3 ECTS
Economie de la construction durable				a
BTP199	-	FOAD	1	3 ECTS
Management de la construction durable				a
UAEP02				9 ECTS
Expérience professionnelle EICnam 1				f / d

CYCLE DE SPECIALISATION (EICnam 2)

	période	enseignements	examens	
BTP204	S1	TP	1	12 ECTS
Projet de bâtiment durable en milieu tropical				
ENG222	S2	TP	1	6 ECTS
Information et communication pour ingénieur				d
Oral probatoire BTP				
UA2B30	An.	test	1	0 ECTS
Test d'anglais				b
UAMM83	mémoire			42 ECTS
Mémoire d'ingénieur				e
UAEP03				15 ECTS
Expérience professionnelle EICnam 2				f / e

a. L'apprenant est inscrit sur un autre centre Cnam organisateur de l'unité d'enseignement. La planification de celle-ci est communiquée par le centre distant.

b. L'obtention du diplôme est soumise à la validation du module d'anglais professionnel et d'un test d'anglais. L'élève doit justifier d'au moins 75% de présence aux cours, en plus de la réussite aux examens prévus dans le cadre de cette unité. Pour le test d'anglais (UA2B30), une équivalence est possible avec les tests et certifications du CECRL de **niveau B2** si la durée de validité le permet. Le Cnam de la Réunion est centre d'examen et propose à ses apprenants de passer le Linguaskill.

(1) Prérequis d'accès au diplôme d'ingénieur parcours Bâtiment :

- si bac+2 BTP : accès de droit ;
- si bac+2 scientifique et technique hors secteur de la construction et du BTP : valider MVA005, MVA006, BTP001 et BTP010 ;
- BTP003 est indispensable si l'élève ne justifie d'aucune formation sur les outils de maquette numérique avant l'inscription aux UE numériques (en particulier BIM) ;
- d'autres UE de remise à niveau peuvent être requises selon le profil du candidat et sur recommandations du responsable pédagogique.

Pour les titulaires de la LP gestion de projets et conduite de travaux et/ou du master génie civil et construction de l'Université de La Réunion, des dispenses d'unités d'enseignement au titre de la VES sont possibles.

Examen d'admission à l'Ei-Cnam (UAAD83 - 0 ECTS)

c. Cette première étape permet de définir le projet de formation et d'évolution professionnelle avec le responsable pédagogique régional qui vous accompagnera tout au long de votre cursus au Cnam. Il convient de justifier d'un diplôme d'accès au diplôme d'ingénieur ou d'une VES/VAPP accordant l'accès au diplôme, et le cas échéant avoir validé les UE de remise à niveau exigées, d'avoir validé le tronc commun scientifique UTC (15 ECTS), l'UE d'anglais (6 ECTS), et de justifier d'une expérience professionnelle qui correspond à l'équivalent d'un emploi de 6 mois à temps plein de technicien supérieur (9 ECTS) ou complétés, à défaut, par 3 à 6 mois de stage.

L'examen d'admission à l'Ei-Cnam ne conditionne pas la poursuite des enseignements. L'élève peut décider de continuer à suivre les unités d'enseignement du cycle de spécialisation 1 mais devra justifier de la réussite à l'examen d'admission au plus tard avant l'oral probatoire (ENG222).

Il n'est pas admis de se présenter plus de 3 fois. Au-delà de 3 échecs à l'issue de l'examen d'admission, la délivrance du diplôme d'ingénieur n'est plus possible.

L'admission à l'école d'ingénieur du Cnam valide par VES l'expérience professionnelle du DEUST (DUS01) et de la L3 Génie civil du Cnam (LG035).

Oral probatoire (ENG222 - 6 ECTS)

d. L'examen probatoire BTP est «l'antichambre» du mémoire. L'obtention de l'examen probatoire BTP (ENG222) est un préalable à la préparation du mémoire d'ingénieur BTP. Il est obligatoire et ne peut être obtenu par VES ou VAE. **Il convient de s'y inscrire en fin de parcours (en ayant validé au préalable l'ensemble des unités d'enseignements du cycle préparatoire et du cycle de spécialisation 1) et d'avoir un projet de mémoire d'ingénieur.**

L'inscription en ENG222 est également conditionnée par l'obtention de l'examen d'admission (voir ci-dessus).

L'objectif pour l'élève est d'acquérir les capacités de synthèse, d'expression orale et de rédaction ainsi que la faculté de mobiliser ses connaissances et ses méthodes de travail pour étudier, dans un temps restreint, un problème nouveau et en faire une synthèse. Il s'agit donc de préparer un rapport de synthèse (20 pages) sur un sujet proposé en lien avec le mémoire terminal et de le soutenir devant un jury d'enseignants en BTP.

Mémoire professionnel (UAMM83 - 42 ECTS)

e. Le mémoire d'ingénieur BTP est construit sur la base d'un projet conduit en situation de travail, sur un sujet et des livrables validés par le responsable national du diplôme, ou son représentant en région. Il est conduit dans un contexte professionnel, dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Le projet de mémoire est si possible négocié par l'élève avec son employeur. Le cas échéant, le mémoire peut faire l'objet d'un stage dans un organisme tiers.

Le mémoire d'ingénieur fait l'objet d'une soutenance orale de 30-40 minutes (hors échanges) devant un jury composé de professionnels et d'enseignants du secteur.

Expérience professionnelle (UAEP01, UAEP02 et UAEP03 - 33 ECTS)

f. Les UA d'expérience professionnelle sont des unités fictives pour satisfaire au principe de la semestrialisation. Elles sont implicitement validées par les étapes successives du parcours à l'Ei-Cnam décrites ci-dessus, que sont l'admission, le probatoire et le mémoire d'ingénieur :

- **UAEP01** / Afin de se présenter à l'examen d'admission, l'élève devra justifier d'au moins 6 mois d'expérience professionnelle dans le secteur du BTP (ou d'un an à temps plein dans un autre domaine complété par un stage de 3 à 6 mois en relation avec le diplôme). La condition d'expérience professionnelle sera examinée lors de la candidature à l'examen d'admission (UAAD83) ;
- **UAEP02** / Au moment de l'entretien du probatoire (ENG222), l'élève doit justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dont 2 ans dans la spécialité ou, à défaut, un stage de 6 mois en lien avec le diplôme. Dans le cas contraire, il peut néanmoins poursuivre sa formation mais l'autorisation de soutenir le mémoire sera conditionnée par la validation de l'expérience professionnelle ;
- **UAEP03** / L'élève n'est autorisé à soutenir le mémoire terminal que s'il justifie de 2 ans d'expérience professionnelle dans la spécialité ou, à défaut, un stage de 6 mois en lien avec le diplôme.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Organisation

Les enseignements se déroulent en soirée du lundi au vendredi sous la forme de cours magistraux ou de travaux pratiques (TP) selon les unités. Des regroupements en face-à-face pédagogique ainsi que des webconférences sont animés par les formateurs pour chacune des unités d'enseignement (UE).

Le nombre de regroupements en salle et de webconférences dépend de la modalité (cours ou TP) et du nombre de crédits ECTS alloué à l'unité (voir tableau des fréquences de cours ci-contre).

En complément des séances en présentiel, l'élève a accès à un **environnement numérique de formation (ENF)** sous la forme d'une plateforme Internet à partir de laquelle il pourra télécharger un grand nombre de ressources pédagogiques et ainsi travailler en réelle autonomie.

Certaines UE ont une modalité dite FOAD, i.e l'enseignement est suivi en 100% distanciel via la plateforme Internet depuis un autre centre du réseau Cnam.

Pour les élèves en contrat d'alternance, une journée de 7h hebdomadaire (pendant 18 à 20 fois par année universitaire) en présentiel au centre régional est prévue, en complémentarité des cours dispensés en soirée.

Fréquence des cours				
	UE semestrielle			UE annuelle
	3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	6 regroup.	7 regroup.	8 regroup.	14 regroup.
Cours	4 regroup. + 4 webconf.	4 regroup. + 5 webconf.	5 regroup. + 5 webconf.	8 regroup. + 7 webconf.
Anglais	30 séances annuelles de 2 heures			
FOAD	100% distanciel via la plateforme de télé-enseignement du Cnam			
Alternance : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation				
>> durée d'un regroupement et d'une webconférence : 1H20 <<				

Moyens et méthodes pédagogiques

L'accès à l'ENF permet à l'élève de jouir d'un espace numérique de travail entièrement personnalisé et sécurisé et d'avoir accès à une grande quantité de ressources pédagogiques : supports de cours, exercices et corrigés, accès à une banque de données documentaires, Mooc, outils et logiciels de travail collaboratif, interfaces de webconférences, outils de communication et d'échange (chat, forum, messagerie), version complète de la suite Office 365 ...

Chaque regroupement et webconférence est enregistré et mis en ligne à disposition de l'élève sur son ENF en mode asynchrone pour qu'il ne puisse manquer aucun cours.

L'élève a également accès à un espace personnel à partir duquel il peut consulter son planning, ses résultats d'examen et son dossier administratif.

Un fond documentaire constitué d'ouvrages physiques est à disposition des élèves en libre consultation sur place avec possibilité d'emprunt.

Evaluations et suivi de la formation

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'exams par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur l'espace personnel de l'élève ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel. Une attestation de succès aux examens est délivrée en fin de semestre ainsi qu'une attestation de suivi de formation en fin de parcours.

Des enquêtes de satisfaction des enseignements et d'insertion à 6 mois sont menées auprès de nos élèves.

INTERVENANTS

J. VIRACOUNDIN, Directeur des études, Référent rapports et mémoires
Formateur-Docteur en Sciences de l'Education
C. BOLAKY, Responsable pédagogique filière BTP, Professeur de génie civil
G. CASSINI, Professeur certifié de génie mécanique construction
J. DELPOUY, Ingénieur INSA, professeur agrégé de génie civil
S. SORRES, Professeur de génie civil, formateur
T. BRUGNON, Professeur certifié en économie et gestion
A. COME, Formatrice anglophone (25 ans d'expérience, agrément Cambridge)
C. ROSEWARNE, Gérante et formatrice en anglais
D. TANGUY, Ingénieur en Informatique

Pour les unités d'enseignement dispensées en FOAD (100% distanciel), il s'agira d'intervenants spécialisés qui seront rattachés au centre organisateur de l'enseignement sur lequel sera inscrit l'élève.

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

Pour la délivrance du diplôme d'Ingénieur BTP, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

- Justifier des pré-requis d'accès au diplôme (cf. conditions d'accès page 1). Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription ;
- Avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à chaque unité d'enseignement du parcours ;
- Justifier de 3 ans d'expérience professionnelle à temps plein dont deux ans dans la spécialité au moment de la soutenance du mémoire terminal (à défaut, l'expérience professionnelle devra être complétée par un stage de 6 mois en lien avec le diplôme) ;
- Avoir été reçu à l'examen d'admission (UAAD83) ;
- Justifier d'un niveau d'anglais correspondant niveau B2 du CECRL ;
- Avoir soutenu avec succès le mémoire d'ingénieur (UAMM83).

Je me préinscris



INSCRIPTION

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription en ligne sur le site www.cnam.re

Cette procédure sans engagement est un préambule à votre inscription qui deviendra définitive une fois votre dossier validé auprès de nos services.

Pièces à fournir pour valider votre inscription :

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- **personnes en activité** : attestation d'emploi ou dernier bulletin de salaire
- **demandeurs d'emploi** : attestation de Pôle Emploi de moins de 15 jours faisant apparaître votre catégorie
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- une photo d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues le cas échéant dans d'autres centres du réseau Cnam
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam OU attestation de prise en charge par l'employeur* (cf. modèle téléchargeable sur www.cnam.re - à défaut des chèques d'un montant équivalent au tarif à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

* Les frais de dossier (18€) et le droit d'inscription forfaitaire au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. Tout dossier incomplet sera refusé. Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours francs après le dépôt de leur dossier d'inscription.

Demandez votre devis de formation à
info@cnam.re

TARIFS

Prise en charge individuelle **

		TARIF INDIVIDUEL / CPF	TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI
Frais de dossier (1)		18 €	18 €
Droit d'inscription forfaitaire (2)		200 €	200 €
Droit d'accès aux enseignements			
UE dispensée à La Réunion		14,5 € / heure	CAT 1-4 : 12 €/ECTS CAT 5-8 : 36 €/ECTS
UE dispensée en FOAD (3)			CAT 1-4 : 12 €/heure CAT 5-8 : 14,5 €/heure
UA unité d'activité			
rapports, projets, mémoires			
Autres frais			
Inscription à l'EICnam (4)		450 €	450 €
Linguaskill test (5)		150 €	150 €
VAE		1.200 €	1.200 €
VAPP		520 €	520 €
VES (hors jurisprudence)		300 €	300 €

** Tarification en vigueur révisable annuellement après approbation du Conseil d'Administration

- (1) frais de dossier pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement.
- (2) droit individuel forfaitaire payable au titre de chaque année universitaire d'inscription au centre régional.
- (3) droit d'accès aux unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas dispensées à La Réunion mais sont proposées en formation ouverte à distance (FOAD) depuis un autre centre organisateur Cnam.
- (4) frais d'inscription à l'EICnam exigibles une seule fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation du diplôme d'ingénieur.
- (5) le Linguaskill est un test d'anglais conforme au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui valide la reconnaissance des diplômes du Cnam.

Pour toute demande de prise en charge par votre employeur, l'OPCO, Pôle Emploi, un organisme tiers, ou pour des formations en alternance, merci de nous consulter.

Vers le site de la composante nationale

Pour en savoir plus : <https://btp.cnam.fr/>



18, rue Claude Chappe
97420 LE PORT



0262.42.28.37



www.cnam.re



info@cnam.re



réseaux sociaux



Bénéficie du soutien financier du conseil régional de La Réunion

Organisme certifié NF Service Formation professionnelle en et hors alternance par Afnor Certification

Certification qualité délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation et actions de formation par apprentissage

dernière mise à jour : 08/07/2022